

GRDF : 350€ POUR SOLDE DE TOUT COMPTE

Comme vous l'avez remarqué sur votre fiche de paie de février 2026, chaque agent de GRDF présent dans les effectifs le 6 janvier dernier, a vu apparaître une ligne « **Prime 2025** » d'un montant de **350€**.

Il s'agit d'une prime incluse dans l'accord Mesures Salariales 2026. A la CGT, nous sommes conscients qu'elle représente un coup de pouce pour les salariés de l'entreprise.

Cependant nous dénonçons une fois de plus son montant ridicule au regard des économies réalisées par GRDF en 2025 à cause du non-versement de l'Intéressement et de son abondement.

**350€ au lieu de
3118€ d'Intéressement moyen + 1100€ d'abondement en 2025**

Et pour 2026 ?

Au regard des résultats exceptionnels de GRDF sur l'année 2025, **une fois de plus la Réserve Spéciale de Participation va écraser l'Intéressement qui aurait dû vous être versé en mai prochain.** Pour rappel :



L'Intéressement est institué par un accord d'entreprise. Il s'agit donc d'un régime facultatif de rémunération aléatoire, basé sur une formule libre, le plus souvent liée à des critères de performance ou de productivité.

La Participation est un régime obligatoire imposé par le Code du Travail dans les entreprises de plus de 50 salariés. Le montant global de la Réserve Spéciale de Participation est fonction des résultats financiers de l'entreprise. Il est donc très aléatoire.

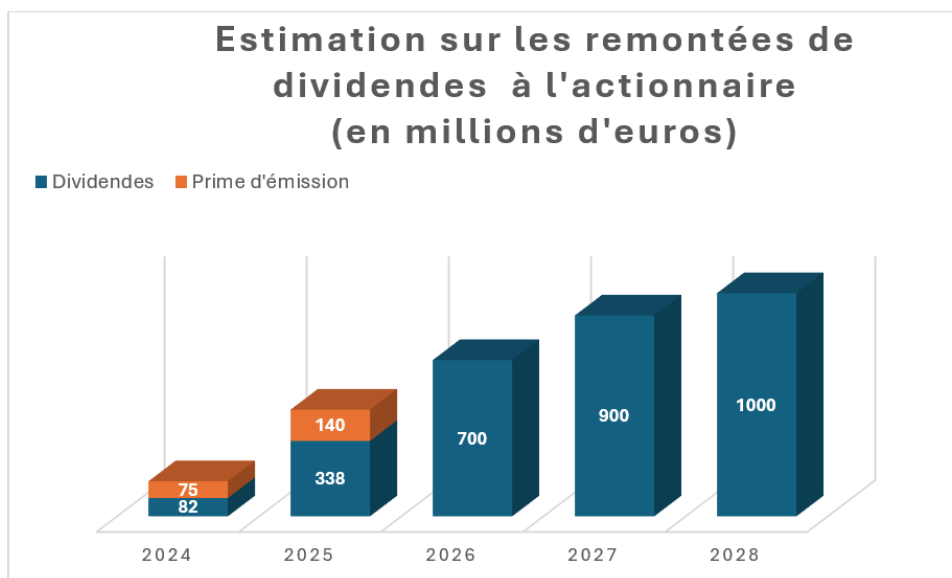
La Direction Générale de GRDF considère que les revenus des exercices 2024-2028 seront exceptionnels compte tenu que le tarif d'Acheminement (ATRD7) va réajuster la forte inflation subie lors du précédent tarif (2020-2024).

Ce qui est critiquable, c'est que lorsque nous tentions de négocier du pouvoir d'achat pour les agents lors des années de forte inflation, GRDF se cachait derrière le fait que le tarif (l'ATRD) ne rémunérait pas GRDF pour compenser sa propre perte de pouvoir d'achat.

Or, aujourd'hui, c'est **ce même tarif qui va permettre à GRDF d'encaisser plus de 900 millions d'euros de rattrapage en complément des 700 millions récupérés sur l'opération « allongement de la durée de vie des CICM »** que les agents voient certes apparaître sous forme de participation en lieu et place de l'intéressement.

Dans cette histoire, il n'y a qu'un seul gagnant : L'Actionnaire !

Ce dernier va voir ses dividendes progresser sur les 3 prochaines années et atteindre, d'après nos projections, le milliard d'euros pour la seule année 2028.



*Prime d'émission : remboursement d'emprunts antérieurs

Une belle définition du ruissellement par le haut !

Alors que les représentants du Personnel sont conviés à négocier un nouvel accord Intéressement pour la Période 2026-2028, la CGT s'interroge sur ce qu'il y a à gagner pour les agents.

Vu les règles du jeu définies par GRDF, l'accord soumis à signature proposera 0€ !

En effet, pour la Direction Générale, nous sommes sur une logique du « soit la participation, soit l'Intéressement. Mais pas les deux ».

Alors qu'à la CGT, nous revendiquons une juste répartition des richesses par le cumul de la Participation et de l'Intéressement.

Sur la période 2024-2028

170 millions d'euros vont être économisés sur le dos des agents.

170 millions c'est 1NR pour tous, financé pendant 15 ans

**En 2026 je me
syndique à la CGT**

